

Des publics hétérogènes ?

Tableau des étudiants en Géographie des universités françaises

Leïla Frouillou



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/cdg/1129>

DOI : 10.4000/cdg.1129

ISSN : 2107-7266

Éditeur

UMR 245 - CESSMA

Référence électronique

Leïla Frouillou, « Des publics hétérogènes ? », *Carnets de géographes* [En ligne], 10 | 2017, mis en ligne le 30 septembre 2017, consulté le 30 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/cdg/1129> ; DOI : 10.4000/cdg.1129

Ce document a été généré automatiquement le 30 avril 2019.



La revue *Carnets de géographes* est mise à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Des publics hétérogènes ?

Tableau des étudiants en Géographie des universités françaises

Leïla Frouillou

Introduction

- 1 De façon à poser les cadres des discussions pédagogiques développées par les différents articles de ce numéro, cette contribution vise à décrire sommairement les publics étudiants inscrits dans les UFR et départements de Géographie des universités françaises. Pour cela, je m'appuie sur les données SISE (Système Informatique de Suivi des Etudiants) du Ministère de l'Enseignement Supérieur. Construites à partir des inscriptions administratives individuelles, ces données permettent de cerner les caractéristiques sociales (PCS du parent référent) et scolaires (type de baccalauréat, âge au baccalauréat) des étudiants selon leur discipline, leur année d'étude et leur université. Ces données sont très riches, à la fois exhaustives et disponibles sur plusieurs années depuis la mise en place du système LMD. Néanmoins, sans une analyse qualitative approfondie, notamment à partir d'entretiens avec les responsables pédagogiques et administratifs des différentes formations, ces données ne constituent que des photographies à un temps t, construites à partir des déclarations (souvent incomplètes) des étudiants. L'approche par les données SISE est un point de vue, forcément partiel, sur la réalité très complexe de la composition sociale et scolaire des populations étudiantes à la fin des années 2000. Elle ne peut (et ne doit) donc donner lieu à une quelconque essentialisation de ces publics. Autrement dit, ce court texte constitue plus un support de discussions et d'analyses, un point de départ, qu'un article de recherche complet sur l'hétérogénéité des publics étudiants en Géographie.
- 2 Ces précautions méthodologiques posées, il convient de rappeler que l'appréhension des caractéristiques sociales et scolaires des publics étudiants s'inscrit dans la perspective de nombreux travaux en sociologie de l'éducation, qui cherchent à décrire, depuis *Les Héritiers* (Bourdieu & Passeron 1964), les processus de sélection et de reproduction sociale opérés par l'institution scolaire (y compris universitaire). Ainsi, ces publics étudiants peuvent être décrits à la fois par leurs parcours scolaires antérieurs et leurs origines

sociales, deux éléments corrélés (comme on le verra plus loin) mais non redondants. Du point de vue scolaire, l'âge auquel les étudiants ont obtenu leur baccalauréat, permet d'appréhender les éventuels redoublements ou saut de classes des étudiants dans l'enseignement primaire ou secondaire. Cette variable renvoie d'une part à la logique cumulative des inégalités scolaires, le redoublement étant un indicateur classique de futures difficultés scolaires pour les élèves, et d'autre part aux inégalités sociales reproduites par le système scolaire : « toutes choses égales par ailleurs, le seul fait d'avoir un père cadre supérieur, plutôt qu'un père ouvrier augmente de 10,5% les chances de faire une scolarité primaire sans redoublement » (Duru-Bellat et al. 2010, p.69). La variable « âge au baccalauréat », comme approximation du « temps scolaire » et donc d'une forme de capital scolaire, est complétée par la variable « série du baccalauréat », centrale dans l'analyse des différenciations sociales au sein du système scolaire : « la population qui sera *in fine* éligible pour l'accès à l'enseignement supérieur est donc progressivement stratifiée selon le type et la série du baccalauréat ainsi que la mention obtenue. Cette segmentation est à la fois scolaire et sociale » (Duru-Bellat & Kieffer 2008, p.137). Si les variables scolaires comme l'âge d'obtention et la série du baccalauréat peuvent rendre compte statistiquement d'une grande partie des inégalités de trajectoires dans le supérieur, la profession des parents des étudiants reste un élément déterminant. D'abord, l'origine sociale joue un rôle central dans le choix des filières du supérieur : « la dominance de la série et de la mention du bac, et le poids très faible de l'origine sociale sur la réussite, confirment qu'à ce niveau 'final' des scolarités, l'origine sociale, en grande partie absorbée par la valeur scolaire accumulée, exerce une influence nette non plus sur la réussite stricto sensu mais essentiellement sur les choix » (Duru-Bellat 2002, p.91). Ensuite, elle semble jouer un rôle dans les abandons et les parcours non linéaires : en cas d'échec, les étudiants de milieu aisé ont une probabilité plus forte de se réorienter ou de redoubler que les étudiants moins favorisés, pour qui la probabilité d'abandon est plus élevée (Duru-Bellat 2002).

- 3 Trois regards successifs sur les origines sociales et les parcours scolaires des étudiants en Géographie sont proposés. Les données SISE permettent dans un premier temps de faire le point sur la place de la Géographie dans l'espace des disciplines universitaires françaises. Dans un deuxième temps, il s'agira d'observer plus finement les caractéristiques de ces étudiants en Géographie et leurs évolutions depuis 2005. Enfin, la dernière étape de ce bref tableau introductif sera de donner à voir, par des graphiques, les positions des différentes universités au regard de leur public étudiant. Ce texte articule ainsi deux niveaux de lecture : il s'organise autour de tableaux et graphiques devant permettre à chaque lecteur de trouver les informations les plus complètes possibles, tout en rendant compte en quelques pages des principales caractéristiques de ces publics.

La Géographie : des publics au profil social et scolaire moyen au regard d'autres filières universitaires

- 4 Donnons d'abord quelques ordres de grandeur. En 2011, on compte près d'un million quatre cent six mille étudiants à l'Université, dont 12 530 en Géographie et presque 4 800 en Aménagement, deux filières distinctement codées dans la base SISE du MESR.

Encadré sur les données SISE utilisées pour décrire les publics étudiants

L'enquête « SISE universités inscriptions » (Système d'Information sur le Suivi des Etudiants) du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR) recense les inscriptions des étudiants dans les universités françaises. Les informations exhaustives individuelles sont issues des logiciels de gestion des scolarités de chaque établissement. Elles sont remplies au moment de l'inscription de chaque étudiant, et sont ensuite harmonisées et anonymisées par le MESR : elles ne prennent donc pas en compte certaines inscriptions tardives effectuées après envoi des données par chaque établissement au MESR en janvier (dérogations, retards de paiement, transferts et réorientations, etc.). Pour chaque année entre 2005 et 2011, la base SISE universités inscriptions recense ainsi les informations d'environ un million quatre cents mille étudiants, qui ont chacun un unique INE (Identifiant National Etudiant) permettant, malgré l'anonymat des bases, de suivre les parcours d'année en année. Ces informations concernent la situation de l'étudiant (INE, sexe, âge, nationalité, catégorie socio-professionnelle des parents, commune de résidence, etc.) et son parcours scolaire actuel et antérieur (diplôme préparé et université d'inscription, année d'obtention, académie et série du baccalauréat, année de première inscription dans l'enseignement universitaire, situation l'année précédente, etc.).

À partir de ces bases SISE, plusieurs variables ont été utilisées pour décrire les populations étudiantes, en s'appuyant sur la littérature en sociologie de l'éducation.

1. Une variable décrit la catégorie socio-professionnelle regroupée du parent référent de l'étudiant. L'addition des modalités suivantes est égale à 100 : part d'enfants d'agriculteurs ; part d'enfants de cadres ; parts d'enfants d'employés ; part d'enfants d'ouvriers ; part d'enfants de professions intermédiaires ; part d'enfants de retraités ; part d'enfants de chômeurs ou inactifs ; part de PCS de parent référent non renseignée. Notons que la prise en compte de cette dernière modalité dans les pourcentages relatifs implique de considérer avec précaution les variations des autres modalités : une baisse de la part d'enfants d'ouvriers peut correspondre à une augmentation de la part des PCS non renseignées. Cette modalité « NR » n'est pas corrélée aux autres, ce qui justifie son inclusion dans les analyses suivantes.

2. Une série de variables renvoie au parcours scolaire antérieur des étudiants. D'une part, le type de baccalauréat est décrit selon les modalités suivantes : part d'étudiants bacheliers littéraires ; part d'étudiants bacheliers économiques ; part d'étudiants bacheliers scientifiques ; part d'étudiants bacheliers STT ; part d'étudiants bacheliers technologiques autres que STT ; part d'étudiants bacheliers professionnels ; part d'étudiants dispensés du baccalauréat. Ces derniers peuvent avoir obtenu un DAEU, une capacité, une validation d'acquis, ou un autre type de dispense pour s'inscrire à l'Université. C'est notamment le cas des étudiants ayant effectué leurs études secondaires à l'étranger. Outre le type de baccalauréat, les données permettent de décrire l'âge d'obtention de ce diplôme, par soustraction de l'année de naissance à l'année d'obtention. Cet « âge au baccalauréat » est ici regroupé selon deux catégories : « à l'heure » (avant 18 ans ou à 18 ans) et après 18 ans. La part d'étudiants bacheliers « à l'heure » est calculée sur l'ensemble des étudiants (y compris les non bacheliers dispensés).

3. Enfin, plusieurs variables permettent de décrire la population étudiante : répartition selon les trois cycles d'études (Licence, Master, Doctorat) et les disciplines.

La période d'analyse correspond à l'année de mise en place du système LMD (2005) et à l'année la plus récente disponible lors de la demande de données (2011), effectuée en 2012 pour réaliser une thèse de doctorat. De façon générale, en raison de la protection par la CNIL, il est impossible de travailler sur des données scolaires individuelles antérieures à 10 ans au moment de la demande de données.

- 5 Le tableau ci-dessous (Figure 1) montre d'abord une certaine proximité entre la Géographie et l'Aménagement au regard des caractéristiques des publics. La principale différence tient à la part beaucoup plus importante des deuxièmes cycles en Aménagement qu'en Géographie (où les étudiants en Licence sont plus nombreux). Cette grande proximité justifiera dans la suite des analyses de considérer les deux filières en même temps, de façon à inclure le plus grand nombre possible de formations à l'échelle nationale. D'autre part, ce tableau permet d'observer la particularité des publics inscrits en Géographie et Aménagement, par rapport à la moyenne des filières. A l'exception d'une part plus faible de bacheliers scientifiques (au bénéfice des bacheliers économiques), on constate une très forte proximité entre la moyenne des filières universitaires et les données décrivant la Géographie et l'Aménagement. Cette position moyenne au regard des différentes variables contraste avec trois autres filières données en exemple dans le tableau : la Sociologie, le Français Langue Etrangère et la Médecine. Cette dernière est particulièrement favorisée, tant sur le plan scolaire que sur l'origine sociale, avec près de 36% d'enfants de cadres contre 14% en FLE (voir encadré sur le mode de calcul), ou encore seulement 0,1% de bacheliers professionnels contre environ 5% en Sociologie.

Figure 1. Tableau des caractéristiques des étudiants en Géographie et Aménagement en 2011

	Moyenne filières	Géographie	Aménagement		Sociologie	FLE	Médecine
Nombre d'étudiants	-*	12530	4775	17629	7056		115815
Part d'enfants d'agriculteurs	8,8	8,4	8,4	7,2	5,2		5,9
Part de PCS de parent référent non renseignée	16,7	13,4	18,4	16,8	47,2		30,0
Part d'enfants de cadres	28,3	28,5	28,8	22,2	13,9		36,1
Parts d'enfants d'employés	11,2	11,7	10,5	12,5	7,1		5,3

Part d'enfants d'ouvriers	9,3	8,7	8,0	11,2	4,0	3,4
Part d'enfants de professions intermédiaires	11,7	12,9	12,3	12,5	5,5	10,1
Part d'enfants de retraités	8,5	9,7	10,0	10,2	8,0	6,6
Part d'enfants de chômeurs ou inactifs	5,6	6,6	3,6	7,4	9,1	2,6
Part d'étudiants en Doctorat	6,2	10,8	9,8	8,9	2,4	1,0
Part d'étudiants en Licence	59,4	53,5	27,0	66,9	71,0	12,0
Part d'étudiants en Master	34,3	35,7	63,2	24,3	26,6	87,0
Part d'étudiants bacheliers littéraires	15,8	15,7	12,1	18,4	15,2	2,5
Part d'étudiants bacheliers économiques	14,3	35,0	25,5	35,5	6,6	2,5
Part d'étudiants bacheliers scientifiques	40,3	22,1	29,8	11,2	8,8	80,1
Part d'étudiants bacheliers STT	4,1	5,7	4,1	8,5	1,3	0,5
Part d'étudiants bacheliers technologiques autres que STT	5,7	3,8	9,2	6,0	0,3	1,9
Part d'étudiants bacheliers professionnels	2,0	2,9	3,4	4,8	0,2	0,1
Part d'étudiants dispensés du baccalauréat	17,7	14,9	15,9	15,7	67,5	12,4

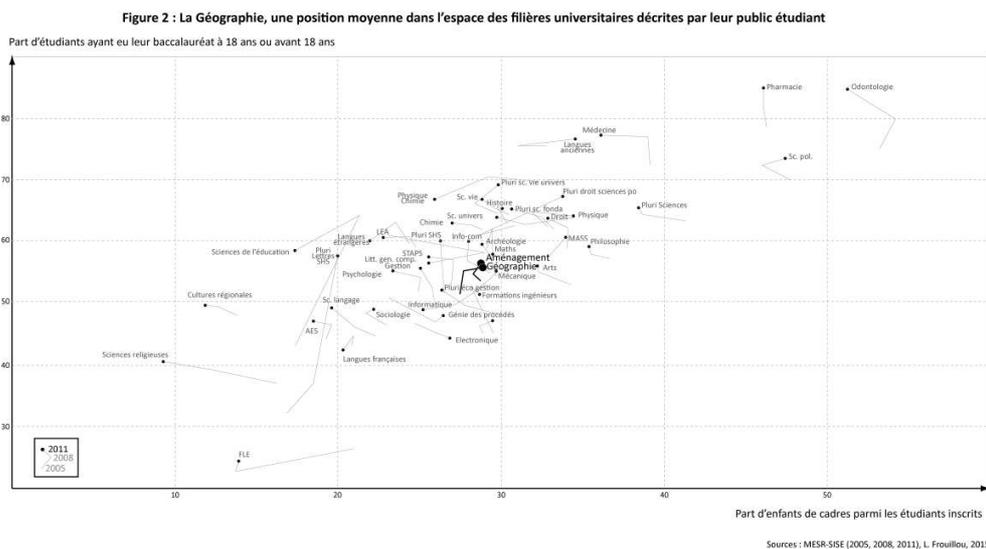
Part d'étudiants ayant eu leur baccalauréat « à l'heure »	59,0	55,8	56,5	49,0	24,4	77,3
---	------	------	------	------	------	------

*Le nombre moyen d'étudiants par filière n'est pas une donnée facilement interprétable : certaines filières comptent très peu d'étudiants (par exemple seulement 776 étudiants en Sciences religieuses) et d'autres un très grand nombre (plus de 170 000 en Droit).

Sources : SISE-MESR (2005-2011), L. Frouillou, 2015.

- 6 La Figure 2 permet de visualiser la position de la plupart des filières décrites par SISE en croisant deux variables clés : la part d'enfants de cadres et celles des étudiants ayant eu leur baccalauréat à 18 ans, ou en avance. Ce graphique reprend les principes de celui produit par Convert (2003) pour l'académie de Lille. Ces deux variables donnent à voir en haut et à droite des disciplines dont le recrutement en 2011 est favorisé (par exemple les Langues anciennes, la Médecine, ou encore l'Odontologie) alors qu'en bas à gauche se trouvent des disciplines au recrutement plus défavorisé (Sciences religieuses, FLE, ou encore AES). Le croisement de ces deux variables permet de rendre compte de la corrélation entre les caractéristiques sociales et scolaires, rappelé en introduction de ce texte : la forme allongée, en diagonale, du nuage de points montre que les filières où les publics sont les plus favorisés socialement sont aussi celles qui comptent les étudiants les plus favorisés scolairement. Ainsi, la part d'enfants de cadres et celles d'étudiants en avance ou à l'heure au baccalauréat est corrélée à 0,8 pour l'année 2011 (le coefficient de corrélation est stable pour 2005 et 2008).

Figure 2. La Géographie, une position moyenne dans l'espace des filières universitaires décrites par leur public étudiant



SOURCES : MESR-SISE (2005, 2008, 2011), L. FROUILLOU, 2015

- 7 Cette figure illustre les hiérarchies disciplinaires universitaires, et rappelle que la « massification » de l'accès à l'enseignement supérieur n'a pas la même ampleur selon les filières. Dès les années 1960, « on peut considérer que l'accroissement léger des chances des enfants originaires des classes populaires d'accéder à l'Université a été en quelque sorte compensé par un renforcement des mécanismes tendant à reléguer les survivants

dans certaines facultés », à savoir les Lettres et les Sciences par opposition au Droit et à la Médecine (Bourdieu, Passeron, 1970, p. 266). Cette hiérarchisation disciplinaire, également mise en évidence récemment par Convert (2003) dans l'académie de Lille, s'inscrit plus généralement dans un processus de diversification et de « hiérarchisation croissante des formations » du supérieur (Duru-Bellat, Kieffer, 2008, p. 124) suivant le passage de 5% d'une classe d'âge obtenant le baccalauréat en 1950 à plus de 60% en 1995.

- 8 Afin d'éviter les risques d'une lecture essentialisante, les positions occupées par les filières en 2008 et en 2005 au regard de ces deux variables ont été représentées sur le graphique. Ces traits pointillés permettent de montrer que l'espace des hiérarchies disciplinaires est globalement stable, la plupart des filières ne connaissant que des évolutions de quelques pourcentages (par exemple en Langues françaises, en Philosophie, ou encore en Géographie et en Aménagement). Néanmoins, les évolutions peuvent être importantes pour certaines disciplines comme les Sciences de l'éducation ou les Sciences religieuses. Chacune de ces évolutions pourrait être expliquée en considérant l'histoire de la discipline et la position qu'elle occupe aujourd'hui dans le paysage non seulement universitaire mais plus largement du supérieur (concurrences avec les secteurs dits « sélectifs », ou encore avec le secteur privé). Par exemple, on peut faire l'hypothèse que la très nette augmentation du pourcentage de bacheliers « à l'heure » au baccalauréat en « Pluri Lettres SHS » correspond au développement récent de filières pluridisciplinaires devant concurrencer les classes préparatoires littéraires : cette catégorie « Pluri » est sans doute très hétérogène et connaît des évolutions sensibles au gré de la création de filières dans certaines universités. Plus généralement, introduire le temps dans ce graphique permet de lire ces hiérarchies disciplinaires dans une perspective relationnelle, donc de replacer ces évolutions dans le cadre plus large des changements de l'enseignement supérieur et de ses publics, que décrit l'appel à communication pour ce numéro.
- 9 Si la Géographie (dans laquelle on comprend l'Aménagement dans la suite de ce texte) se caractérise donc par une position globalement moyenne, et relativement stable, dans l'espace des filières universitaires, au regard de son public étudiant, il n'en reste pas moins que ce dernier peut être décrit plus précisément pour rendre compte d'une certaine hétérogénéité, en fonction des cycles d'études et des établissements d'inscription.

Des publics pourtant hétérogènes ? Quelles sont les caractéristiques des étudiants en Géographie

- 10 La Figure 3 permet de saisir les caractéristiques globales des étudiants en Géographie entre 2005 et 2011. La principale évolution tient au nombre d'inscrits, beaucoup plus important en 2005 qu'en 2008 et 2011. Ce tableau montre également que la place des Licence est de passée de 51% à 39%, ce qui tient sans doute à une plus grande place faites aux filières Aménagement, où les deuxièmes cycles tiennent une place plus importante. Les autres évolutions vont globalement dans le sens d'un public un peu plus favorisé de 2005 à 2011, avec une légère baisse des parts d'enfants d'ouvriers, d'employés et de professions intermédiaires au profit des enfants de retraités et d'une très faible augmentation de la part des enfants de cadres. On note également une part plus importante des bacheliers « à l'heure », mais une relative stabilité des bacheliers

technologiques et professionnels. L'augmentation des étudiants dispensés du baccalauréat peut tenir à l'ouverture internationale des cursus : cette variable renvoie surtout aux étudiants étrangers (et dans une moindre mesure aux étudiants ayant fait leurs études secondaires en France et ayant obtenu une équivalence au baccalauréat).

Figure 3 : Tableau de l'évolution des caractéristiques des publics étudiants en Géographie entre 2005 et 2011, tous cycles confondus

	2005	2008	2011
Nombre d'étudiants	23 990	17 308	17 083
Part d'enfants d'agriculteurs	8,5	7,9	8,4
Part de PCS de parent référent non renseignée	10,5	13,4	14,7
Part d'enfants de cadres	27,8	27,9	28,6
Parts d'enfants d'employés	13,3	12,9	11,4
Part d'enfants d'ouvriers	9,4	9,1	8,5
Part d'enfants de professions intermédiaires	15,7	14,0	12,8
Part d'enfants de retraités	7,6	8,4	9,8
Part d'enfants de chômeurs ou inactifs	7,2	6,4	5,8
Part d'étudiants bacheliers littéraires	14,5	15,2	14,8
Part d'étudiants bacheliers économiques	34,4	33,0	32,7
Part d'étudiants bacheliers scientifiques	23,5	23,7	24,0
Part d'étudiants bacheliers STT	7,5	5,8	5,3
Part d'étudiants bacheliers technologiques autres que STT	5,3	5,3	5,1
Part d'étudiants bacheliers professionnels	2,2	2,2	2,9
Part d'étudiants dispensés du baccalauréat	12,6	14,7	15,2
Part d'étudiants ayant leur baccalauréat après 18 ans	35,3	30,2	28,4
Part d'étudiants ayant eu leur baccalauréat « à l'heure »	52,1	54,6	56,1
Part d'étudiants en Doctorat	8,0	10,6	10,5
Part d'étudiants en Master	36,0	43,4	43,7
Part d'étudiants en Licence	51,4	40,2	39,0

Sources : SISE-MESR (2005-2011), L. Fouillou, 2015.

- 11 La Figure 4 est une version augmentée de la Figure 3 : pour chaque année est représenté le détail des caractéristiques des étudiants premiers entrants en première année à l'Université en Géographie et Aménagement. Cette catégorie ne prend pas en compte les étudiants redoublant ou les réorientations. Pour chaque année considérée, on constate que les publics néo-entrants sont relativement plus défavorisés socialement que la moyenne tous cycles confondus, notamment au regard de la proportion d'enfants d'employés et d'ouvriers. Mais ce sont surtout les variables scolaires qui témoignent du processus de sélection opéré par l'Université au cours des années d'études : alors qu'en première L1 les étudiants sont entre 6 et 10% à avoir un baccalauréat professionnel, cette proportion tombe à 2-3% tous cycles confondus. Réciproquement, la part des bacheliers scientifiques avoisine les 24% en moyenne contre seulement 16% lors de la première entrée en L1. Dernier exemple, les néo-entrants en L1 sont plus de 40% à avoir eu leur baccalauréat après 18 ans, quand ce pourcentage est d'environ 30% tous cycles confondus.

Figure 4 : Tableau comparatif sur l'hétérogénéité des publics à l'entrée à l'Université

	2005		2008		2011	
	Tous cycles	Néo-entrants L1	Tous cycles	Néo-entrants L1	Tous cycles	Néo-entrants L1
Nombre d'étudiants	23 990	3 560	17 308	1 696	17 083	1 849
Part d'enfants d'agriculteurs	8,5	9,1	7,9	8,5	8,4	9,0
Part de PCS de parent référent non renseignée	10,5	7,1	13,4	9,2	14,7	9,2
Part d'enfants de cadres	27,8	24,9	27,9	25,2	28,6	26,5
Parts d'enfants d'employés	13,3	17,0	12,9	18,9	11,4	15,5
Part d'enfants d'ouvriers	9,4	12,6	9,1	13,1	8,5	11,9
Part d'enfants de professions intermédiaires	15,7	17,1	14,0	13,4	12,8	14,5
Part d'enfants de retraités	7,6	4,7	8,4	4,6	9,8	4,9
Part d'enfants de chômeurs ou inactifs	7,2	7,5	6,4	7,0	5,8	8,4
Part d'étudiants bacheliers littéraires	14,5	13,4	15,2	16,2	14,8	11,8
Part d'étudiants bacheliers économiques	34,4	41,4	33,0	40,5	32,7	40,9
Part d'étudiants bacheliers scientifiques	23,5	15,8	23,7	16,2	24,0	17,7

Part d'étudiants bacheliers STT	7,5	13,7	5,8	11,6	5,3	9,7
Part d'étudiants bacheliers technologiques autres que STT	5,3	6,0	5,3	5,9	5,1	4,6
Part d'étudiants bacheliers professionnels	2,2	5,6	2,2	5,7	2,9	10,0
Part d'étudiants dispensés du baccalauréat	12,6	4,0	14,7	4,0	15,2	5,2
Part d'étudiants ayant leur baccalauréat après 18 ans	35,3	46,2	30,2	42,2	28,4	41,7
Part d'étudiants ayant eu leur baccalauréat « à l'heure »	52,1	49,8	54,6	53,8	56,1	53,1

Sources : SISE-MESR (2005-2011), L. Frouillou, 2015.

- 12 Outre ces différences selon les années d'études, l'hétérogénéité des publics tient également aux établissements dans lesquels ils sont inscrits.

L'hétérogénéité entre établissements universitaires

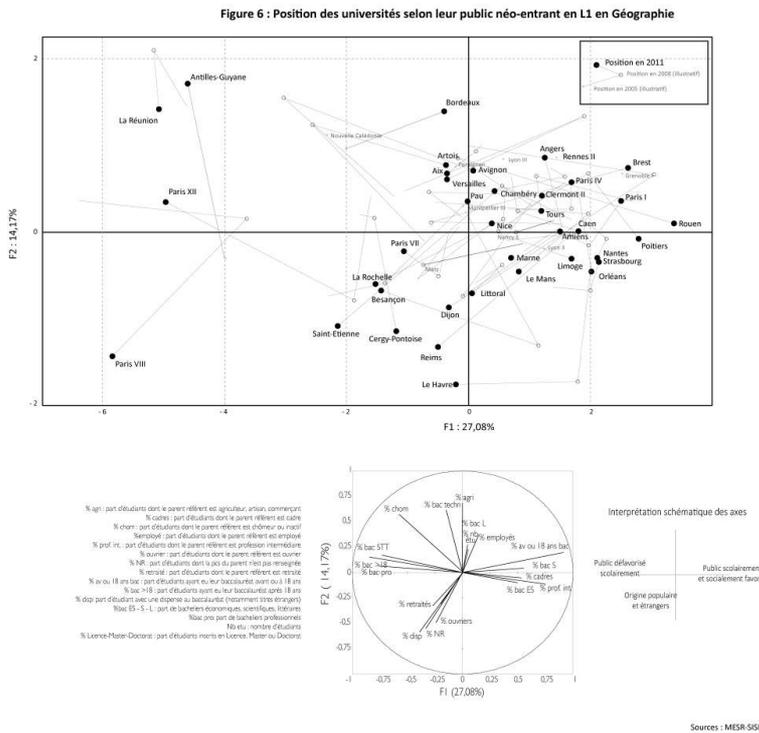
- 13 Les hiérarchies entre établissements et entre disciplines sont très finement articulées, comme cela a été montré par exemple pour le Droit et l'AES dans les universités franciliennes (Frouillou, 2015 ; Nicourd et al., 2011). Une analyse complète de l'hétérogénéité des recrutements étudiants en Géographie selon les universités devrait donc croiser une comparaison entre les filières de chaque établissement et une comparaison de l'ensemble des établissements pour ce qui relève de la discipline géographique. Etant donné le nombre important d'universités, ce texte se concentre sur le deuxième point.
- 14 Décrire les publics étudiants de chaque établissement implique dans un premier temps de sortir de l'analyse les universités comptant un nombre très faible d'inscrits en Géographie et Aménagement, résultat d'erreurs de codage ou d'éventuelles évolutions d'offres de formation (récente ouverture d'une Licence par exemple). Considérant tous les cycles d'études, seront retenus ici seulement les établissements avec au moins 50 inscrits. Pour les néo-entrants à l'Université, la barre est fixée à 10 étudiants. Notons d'emblée que certaines universités comprenant un nombre plus élevé d'étudiants en Géographie n'apparaîtrons pas dans les analyses qui suivent, si ces derniers sont considérés dans les données ministérielles comme « Pluri SHS ». Cette catégorie correspond aux formations de « sciences humaines et sociales », qui peuvent comprendre des enseignements de Géographie. Les étudiants inscrits en double Licence ne peuvent être isolés dans les données dont nous disposons : ils sont considérés comme inscrits « principalement » dans une de leurs deux Licences.

- 15 Une première façon de saisir les différences de publics entre les universités consiste à calculer pour chaque variable décrivant chacun des établissements la dispersion des valeurs : si les universités ont des valeurs très proches alors le coefficient de variation (« cv », qui est l'écart-type rapporté à la moyenne, indiquant la dispersion relative) sera faible. Pour l'année 2011, les variables dont les coefficients de variation sont les plus forts, c'est-à-dire celles qui différencient le plus les universités entre elles, sont la part d'étudiants dont le parent de référence est chômeur (cv = 1,6), puis les enfants de retraités (cv = 1), la proportion de Master (cv = 0,8) et la part de bacheliers technologiques hors STT (cv = 0,8). Les variables créant le moins de différences entre les établissements en 2011 sont le nombre d'étudiants, la part des PCS non déclarées (NR), la part d'enfants de cadres, de bacheliers économiques, de Licences, d'étudiants ayant leur baccalauréat à partir de 19 ans, et, enfin la proportion d'étudiants ayant une dispense au baccalauréat (soit une approximation de la part d'étudiants étrangers). Il est intéressant de noter qu'en 2005 l'hétérogénéité est légèrement moins forte entre les établissements, et surtout qu'elle renvoie en premier lieu à la part de bacheliers STT (cv = 1,1 en 2005) et non pas tellement à la proportion d'enfants de chômeurs et inactifs parmi les étudiants (cv = 0,8 en 2005).
- 16 Pour rendre compte de façon plus complète des différentes positions des universités au regard de leur public étudiant, on utilise ensuite une méthode permettant de considérer l'ensemble des variables sur lesquelles on s'est appuyé jusqu'ici. Une analyse en composantes principales (ACP) consiste à synthétiser l'information contenue dans plusieurs variables, en calculant des corrélations entre ces dernières. L'ACP revient à construire des axes indépendants les uns des autres, appelés facteurs, qui sont des résumés combinant les variables initiales, dont on a au préalable vérifié qu'elles n'étaient pas trop fortement corrélées (redondance de l'information). À chaque axe est associé un pourcentage qui correspond à la part d'information totale (variance) résumée par le facteur. On place ensuite les individus (qui sont ici les établissements) dans un graphique croisant les axes principaux issus de l'ACP (les facteurs 1 et 2). Si un premier facteur explique 25% d'information et qu'il est croisé avec un deuxième facteur correspondant à 19% de la variance, le graphique croisant F1 et F2 représente près de 45% de l'information contenue dans l'ensemble des variables qui ont été résumées par l'ACP. Retenons de l'ACP qu'il s'agit d'une méthode *exploratoire* permettant de visualiser (en la synthétisant) une grande quantité d'information : les résultats présentés ici ont été choisis après plusieurs analyses (combinaison, retrait de variables, pondérations). Cette technique sera présentée à partir de deux résultats graphiques : le premier est un cercle des corrélations qui rend compte des proximités entre variables (ici les caractéristiques sociales et scolaires) décrivant les étudiants en Géographie des universités. Ce cercle permet d'interpréter les axes (facteurs). Le deuxième résultat graphique est un plan factoriel donnant à voir les positions relatives de chaque établissement.

et 2008 (il en est de même pour les PRES en 2011 qui jouent un rôle illustratif dans la construction des axes). Les fusions d'établissements comme l'ouverture et la fermeture de formations, expliquent que certaines universités ne soient pas présentes aux trois dates considérées. Les trajectoires, complètes comme incomplètes, des établissements témoignent donc d'une certaine volatilité dans la structuration de l'espace social et scolaire des publics étudiants en Géographie, ce qui suppose d'analyser avec précaution les positions occupées en 2011 par les différentes universités. Notons également que les positions les plus au centre du plan factoriel sont difficilement interprétables. Ce graphique s'analyse en rendant compte des proximités et distances entre les positions des universités, au regard du cercle de corrélation décrit plus haut.

- 19 Sur ce plan factoriel, les universités des Antilles-Guyane, de la Réunion et de Versailles-Saint-Quentin sont celles qui sont caractérisées par une surreprésentation des étudiants défavorisés scolairement (bacheliers professionnels) et socialement (part d'enfants de chômeurs et inactifs). Par comparaison, les universités d'Artois ou de la Rochelle ont un public plus souvent enfants d'ouvriers et où les bacheliers technologiques sont surreprésentés. Cette partie droite du plan factoriel est opposée aux établissements situés à gauche, dont le public est plus favorisé, notamment sur le plan social (enfants de cadres) : Lyon II, Paris I Panthéon-Sorbonne ou encore Paris IV Sorbonne constituent de bons exemples. En haut du graphique se situent les établissements où les publics de classes moyennes (professions intermédiaires) sont surreprésentés (Chambéry, Caen, Amiens, Grenoble I, etc.), alors que le bas du graphique rapproche les universités comptant une part importante de doctorants et d'étudiants étrangers (Paris X et Paris VIII). Les PRES, qui ne rassemblent que des doctorants en 2011, se trouvent également dans cette partie du graphique : ils rappellent l'importance des cycles d'études dans les différenciations de publics étudiants. Une analyse complémentaire est donc nécessaire : centrer l'analyse sur les néo-entrants en Géographie à l'Université permet de donner à voir une autre image des positions des établissements.
- 20 L'analyse des coefficients de variation montre que pour les néo-entrants les variables où les valeurs sont les plus hétérogènes entre les établissements sont la part d'étudiants dispensés du baccalauréat ($cv = 1,2$ en 2011, et $1,6$ en 2008) et la part d'enfants de chômeurs et inactifs ($cv = 1,1$ en 2011). Si la part de PCS non renseignées varie fortement entre les établissements ($cv = 0,8$), les différences étaient beaucoup plus marquées en 2005 ($cv = 1,8$). Pour les trois années considérées, les bacheliers STT, technologiques et professionnels créent une certaine hétérogénéité entre universités (cv environ égal à $0,8$). L'analyse en composantes principales permet à nouveau de synthétiser ces informations.

Figure 6 : Position des universités selon leur public néo-entrant en L1 en Géographie



- 21 Le premier axe de cette nouvelle ACP, rendant compte de 27% des informations de la base de données, oppose la part d'étudiants ayant eu leur baccalauréat « à l'heure » ainsi que les bacheliers économiques à la proportion de bacheliers STT et professionnels et à la part d'étudiants ayant eu leur baccalauréat après 18 ans. Le deuxième axe, vertical, exprime 15% d'information et oppose la part d'enfants d'agriculteurs et de chômeurs et inactifs, et la proportion de bacheliers technologiques (autres que STT) aux étudiants n'ayant pas déclaré la PCS de leur parent référent et aux étudiants dispensés du baccalauréat. L'interprétation schématique de ces deux axes permet d'opposer sur le plan factoriel les établissements aux publics socialement et scolairement favorisés à droite (Rouen, Brest, Paris I, Poitiers, etc.) et ceux où sont surreprésentés les étudiants défavorisés scolairement à gauche (Paris XII Créteil, Paris VIII Saint-Denis, Les Antilles-Guyane, ou encore la Réunion). Les établissements situés en bas du plan factoriel sont caractérisés par une surreprésentation des étudiants dispensés du baccalauréat (Paris VIII notamment) ou enfants d'ouvriers (Saint-Etienne ou Reims) par exemple) tandis que ceux situés en haut comprennent plus d'étudiants enfants de chômeurs et d'inactifs (Antilles-Guyane et La Réunion en particulier). La projection des positions aux années antérieures (2005 et 2008) montre de plus fortes variations pour les néo-entrants que tous cycles confondus, par exemple pour les universités Paris VIII, Besançon, Le Havre, ou encore Reims et Saint-Etienne. De telles variations s'expliquent en partie par les faibles effectifs de néo-entrants : elles ne remettent pas en question l'analyse mais soulignent l'importance des analyses longitudinales pour éviter une lecture fixiste des caractéristiques des établissements.

Conclusion

- 22 L'objectif de ce texte était de donner quelques ordres de grandeur quant aux caractéristiques sociales et scolaires des publics étudiants inscrits en Géographie et en Aménagement dans les universités françaises. Les données SISE du MESR permettent de rendre compte de la position moyenne de ces filières par rapport aux autres disciplines, tout en soulignant l'hétérogénéité des recrutements selon les cycles d'études et selon les établissements. Ces éléments constituent des points d'appui pour les réflexions pédagogiques développées dans ce numéro. En effet, cette approche très descriptive des publics étudiants ne prend sens que replacée dans des considérations problématisées et appuyées sur d'autres matériaux (entretiens avec les équipes et les étudiants, analyse de l'offre de formation, du fonctionnement des systèmes d'affectation à l'entrée dans le supérieur). Il convient donc d'articuler ces éléments sur les publics étudiants aux travaux sur l'évolution du système d'enseignement supérieur et des universités (Blanchard 2012; Musselin 2001; Musselin 2008; Picard 2009); sur les processus d'orientation dans le supérieur, les mobilités et les trajectoires d'études (Baron & Perret 2008; Caille & Lemaire 2009; van Zanten 2015); ou encore sur les expériences et le rapport aux études, les trajectoires sociales et les espaces de vie des étudiants (Beaud & Pialoux 2001; Blanchard 2014; Choplin & Delage 2011).
- 23 Ma thèse sur la ségrégation universitaire francilienne (Frouillou, 2015) est un exemple, parmi d'autres, d'articulation de tels éléments analytiques matériels, institutionnels et symboliques pour saisir les publics étudiants. En partant du constat des différenciations de recrutement étudiant selon les universités en Île-de-France (notamment pour les filières de Droit et d'AES), elle souligne l'importance des politiques publiques d'aménagement universitaire (localisation et accessibilité en transport en commun des sites universitaires), qui contribuent à définir une carte universitaire complexe, articulant les systèmes d'affectation dans le supérieur (sectorisation puis Admission Post-Bac depuis 2009) et la définition des capacités d'accueil de formations de plus en plus différenciées. De façon complémentaire, l'hétérogénéité des publics étudiants peut être saisie à partir des trajectoires d'études qui se construisent dans cet espace universitaire hiérarchisé. Le sens du placement conduit les étudiants à s'inscrire dans l'université (et la formation) qui leur semble accessible, placement qui s'appuie sur les expériences de leurs amis et de leur famille. Cet ajustement social et surtout scolaire des étudiants contribue ainsi à la reproduction des écarts de recrutement entre les universités franciliennes.
- 24 Ce texte constitue ainsi une invitation à poursuivre l'analyse des caractéristiques des publics étudiants en Géographie et de leur hétérogénéité à l'échelle nationale, en l'appuyant sur des enquêtes auprès d'acteurs universitaires et d'étudiants inscrits dans des territoires différenciés.

BIBLIOGRAPHIE

- BARON, M. & PERRET, C., 2008. « Comportements migratoires des étudiants et des jeunes diplômés. Ce que révèle le niveau régional ». *Géographie, économie, société*, 10, p.223-242.
- BEAUD, S. & PIALOUX, M., 2001. « Les « bacs pro » à l'université. Récit d'une impasse ». *Revue française de pédagogie*, 136(1), p.87-95.
- Blanchard, M., 2012. *Socio-histoire d'une entreprise éducative : le développement des Ecoles supérieures de commerce en France (fin du XIXe siècle - 2010)*. Thèse de doctorat. EHESS.
- Blanchard, S., 2014. « Mobilités et pratiques de loisirs des étudiants débutants. Le cas de l'Université de Créteil ». *Espaces et sociétés*, 159(4), p.127-146.
- BOURDIEU, P. & PASSERON, J.-C., 1964, *Les héritiers : les étudiants et la culture*, Paris: Editions de Minuit.
- BOURDIEU, P. & PASSERON, J.-C., 1970, *La reproduction : éléments pour une théorie du système d'enseignement*, Paris: Editions de Minuit.
- CAILLE, J.-P. & LEMAIRE, S., 2009. « Les bacheliers « de première génération » : des trajectoires scolaires et des parcours dans l'enseignement supérieur « bridés » par de moindres ambitions ? » *Dossier de l'Insee : France, portrait social*, p.171-193.
- CHOPLIN, A. & DELAGE, M., 2011. « Mobilités et espaces de vie des étudiants de l'Est francilien : des proximités et dépendances à négocier ». *Cybergeo : European Journal of Geography*. Available at: <http://cybergeo.revues.org/23840> [Consulté le août 29, 2013].
- CONVERT, B., 2003, « Des hiérarchies maintenues ». *Actes de la recherche en sciences sociales*, 149(1), p.61-73.
- DURU-BELLAT, M., 2002, *Les inégalités sociales à l'école : genèse et mythes*, Paris: Presses Universitaires de France.
- DURU-BELLAT, M. & KIEFFER, A., 2008, « Du baccalauréat à l'enseignement supérieur en France : déplacement et recomposition des inégalités ». *Population*, 63, p.123-157.
- DURU-BELLAT, M., KIEFFER, A. & REIMER, D., 2010, « Les inégalités d'accès à l'enseignement supérieur : le rôle des filières et des spécialités. Une comparaison entre l'Allemagne de l'Ouest et la France ». *Economie et statistique*, n°433-434, p.3-22.
- FROUILLOU, L., 2015. *Les mécanismes d'une ségrégation universitaire francilienne : carte universitaire et sens du placement étudiant*. Thèse de doctorat Paris 1 Panthéon-Sorbonne.
- MUSSELIN, C., 2001. *La longue marche des universités françaises*, Paris, France: Presses universitaires de France.
- MUSSELIN, C., 2008. « Vers un marché international de l'enseignement supérieur ? ». *Critique internationale*, 39(2), p.13-24.
- NICOURD, S., SAMUEL, O. & VILTER, S., 2011. Les inégalités territoriales à l'université : effets sur les parcours des étudiants d'origine populaire. *Revue française de pédagogie*, n° 176(3), p.27-40.
- PICARD, E., 2009. « L'histoire de l'enseignement supérieur français. Pour une approche globale ». *Histoire de l'éducation*, n° 122(2), p.11-33.

van ZANTEN, A., 2015. « Les inégalités d'accès à l'enseignement supérieur ». Regards croisés sur l'économie, n° 16(1), p.80-92.

RÉSUMÉS

Ce texte a pour objectif de décrire les publics étudiants inscrits en Géographie et Aménagement dans les universités françaises à la fin des années 2000. Les données administratives exhaustives SISE du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche permettent d'appréhender les variables scolaires (types de baccalauréat, âge au baccalauréat) et sociales (PCS du parent référent) des populations étudiantes, en tenant compte de leur discipline, du cycle d'études et de l'établissement d'inscription. Si la Géographie tient une place moyenne dans la hiérarchie des disciplines universitaires décrites par leur population étudiante, l'approche par les cycles d'études comme par les établissements montre une certaine hétérogénéité de ces publics. Les analyses en composantes principales permettent alors de donner à voir la position des universités dans l'espace social et scolaire que décrivent les caractéristiques des publics étudiants, et ce, à différentes dates (2005, 2008, 2011). Ce texte constitue ainsi un support de discussion alimentant les analyses développées dans les articles de ce numéro consacré à l'enseignement de la Géographie dans le supérieur.

INDEX

Thèmes : Carnets de recherches

Mots-clés : enseignement, université, géographie

AUTEUR

LEÏLA FROUILLOU

UMR Géographie-cités – CRIA, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Géographe et urbaniste

leila.frouillou@gmail.com